

Séance de Conseil Municipal du 08 avril 2016
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	GRENAT Éric
GUERINEAU Kévin	GALLAY Dany
HAUTEVILLE Jérôme	REQUET Patrick

Membre absent : DUPONT Frédéric

Validation du compte-rendu de la séance précédente

Accord à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2016

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition actuellement en vigueur. Proposition est faite de reconduire les mêmes taux pour l'année 2016.

Accord à l'unanimité.

Garantie d'emprunt avec la SEMCODA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SEMCODA à solliciter la garantie financière totale des prêts qu'elle souhaite contracter pour la réalisation des logements au Chef-Lieu.

Accord à l'unanimité.

Remboursement autofinancement au budget bailleur de biens ruraux

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget Bailleur de Biens Ruraux apporte en cas de besoin l'autofinancement nécessaire au budget de l'AFP LA FORCLAZ – LA BAUME pour la réalisation de travaux. Après règlement total des travaux un excédent d'autofinancement reste au budget de l'AFP LA FORCLAZ – LA BAUME.

Il est décidé à l'unanimité d'abandonner la récupération de cet autofinancement d'un montant de 1 846.16 €.

Vote des budgets primitifs 2016

Présentation est faire des budgets 2016.

Budget principal :

Fonctionnement : 636 757.27 Euros
Investissement : 520 719.89 Euros

Budget eau et assainissement :

Exploitation : 153 307.98 Euros
Investissement : 131 371.80 Euros

CCAS :

Fonctionnement : 2 509.48 Euros

Bailleurs de biens ruraux :

Fonctionnement : 5 514.47 Euros
Investissement : 97 640.06 Euros

Accord à l'unanimité.

Demande de subventions pour les travaux d'accessibilité de la mairie

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR pour les travaux d'accessibilité de la mairie.

Accord à l'unanimité.

Convention de maîtrise d'ouvrage avec l'AFP

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux de débroussaillage doivent être réalisés par la Montagne de Tréchauffé sur l'alpage.

La commune participera aux travaux pour un montant de 3 000 €.

Il y a lieu de passer une convention de maîtrise d'ouvrage avec l'AFP LA FORCLAZ – LA BAUME.

Accord à l'unanimité.

Renouvellement de la convention médecine de prévention du CDG 74

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention médecine de prévention du CDG74.

Accord à l'unanimité.

Carrière de Pombourg

Cyrille GALLAY informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un appel de M. ORTEGA, représentant des habitants de Pombourg à la commission carrière, qui souhaitait être informé des suites qui ont été données après la réunion du 23 novembre dernier.

En réponse à la demande de Monsieur ORTEGA, Monsieur le Maire relancera le cabinet conseil chargé du dossier afin de pouvoir apporter des informations précises aux habitants de Pombourg.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Gallay Gilbert